

Saint-Lô

Philippe Bas et d'autres élus ont félicité les mini-entrepreneurs

OUEST-FRANCE.FR | samedi 17 juin 2017

350 mots



Philippe Bas, président du conseil départemental de la Manche, a félicité en personne les gagnants. - Crédit D.Daguier--CD50

Les élus du conseil départemental de la Manche ont rencontré une vingtaine d'élèves, vendredi 16 juin 2017, tous membres du programme des « mini-entreprises » de l'association Entreprendre pour apprendre (EPA).

Les élus du conseil départemental et leur président Philippe Bas ont rencontré la vingtaine d'élèves de la Manche, gagnante de la compétition annuelle "les mini-entreprises", orchestrée par l'association Entreprendre pour apprendre (EPA), ce vendredi 16 juin.

Prévue mercredi 17 mai 2017 à l'IUT de Caen « Côte de Nacre », 450 mini-entrepreneurs normands tous niveaux confondus sont venus présenter leurs produits. Cette année, la tendance était aux objets en bois et à l'upcycling (faire du neuf avec du vieux).

Trois établissements manchois vainqueurs

Cette année, 13 établissements manchois dont dix collèges ont participé au concours régional. Parmi eux, trois se sont vus remettre des prix.

Le collège Sainte-Marie de Valognes a obtenu le 1er prix pour son produit « Usefulbag », sac fait de tissus récupérés, ainsi que le prix développement durable. Le collège l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte a obtenu le 3e prix pour son produit « Playboard », un jeu d'adresse en bois, ainsi que le prix santé et sécurité au travail. Et le collège Le Dinandier de Villedieu-les-Poêles a obtenu le prix « Coup de cœur » pour son produit « Foodstock », un distributeur alimentaire.

Une épreuve précise

L'épreuve consiste à présenter, en 20 minutes et en anglais, le projet entrepreneurial devant un jury constitué de chefs d'entreprise, de membres de l'Éducation nationale et de représentants d'institutions.

Retrouvez l'intégralité de cet article dans notre édition Saint-Lô-Coutances-Cherbourg du lundi 19 juin 2017 ou sur notre édition numérique.